

---

# De la disparition de la période à l'avènement de la phrase : *lequel*, un indicateur du changement linguistique & des imaginaires de la langue

From the end of the period to the advent of the sentence: *lequel*, an indicator of linguistic change and language imaginaries

**Sandra Poujat**



Mathieu Goux, [\*Le Pronom-déterminant relatif lequel en français préclassique et classique \(1580-1720\)\*](#), Paris : Classiques Garnier, coll. « Histoire et évolution du français », 2020, 367 p., EAN 9782406097907.

## Pour citer cet article

Sandra Poujat, « De la disparition de la période à l'avènement de la phrase : *lequel*, un indicateur du changement linguistique & des imaginaires de la langue », *Acta fabula*, vol. 21, n° 8, Notes de lecture, Septembre 2020, URL : <https://www.fabula.org/revue/>

document13086.php, article mis en ligne le 02 Septembre 2020,  
consulté le 03 Mai 2024, DOI : 10.58282/acta.13086

---

Sandra Poujat, « De la disparition de la période à l'avènement de la phrase : *lequel*, un indicateur du changement linguistique & des imaginaires de la langue »

Résumé - La subordination est un sujet d'étude assez productif en linguistique, comme en témoignent les parutions récentes dans le domaine, telles que la *Grammaire de la subordination* de Pierre Le Goffic, le dossier dirigé par Pierre Larrivée et Florence Lefevre pour un numéro de la revue *Langue française*, ou l'ouvrage du groupe de recherche « Conjonctions en diachronie » intitulé *Subordonnants et Subordination à travers les langues*. L'ouvrage de Mathieu Goux s'inscrit plus précisément dans le cadre des propositions subordonnées relatives en s'intéressant au pronom-déterminant *lequel* dont il propose une étude en synchronie historique (par son analyse centrée sur l'emploi de *lequel* en français classique) et en diachronie (par son aperçu de l'évolution des emplois de *lequel* jusqu'au français moderne et contemporain). Outre sa dimension historique, son étude, d'ordre syntaxique et sémantico-référentiel, s'inscrit dans la démarche de la linguistique textuelle en analysant un large corpus d'occurrences discursives de *lequel* dans des textes parus entre 1580 et 1720, à laquelle s'ajoutent une perspective épistémologique en étudiant le discours grammatical du Grand Siècle à propos de *lequel* et une perspective stylistique en s'interrogeant sur la répartition de ses emplois selon les genres discursifs et les effets de style qu'il produit.

Mots-clés - Langue classique, Linguistique, Sémantique, Stylistique, Syntaxe

Sandra Poujat, « From the end of the period to the advent of the sentence: *lequel*, an indicator of linguistic change and language imaginaries »

Summary - Subordination is quite a productive subject of study in linguistics, as evidenced by recent publications in the field, such as Pierre Le Goffic's *Grammaire de la subordination*, the dossier edited by Pierre Larrivée and Florence Lefevre for an issue of the journal *Langue française*, or the work of the research group "Conjonctions en diachronie" entitled *Subordinates and Subordination across Languages*. Mathieu Goux's book is more precisely situated within the framework of relative subordinate clauses by focusing on the pronoun-determiner *lequel*, of which he proposes a study in historical synchronicity (through his analysis centred on the use of *lequel* in classical French) and in diachronicity (through his overview of the evolution of the uses of *lequel* until modern and contemporary French). In addition to its historical dimension, its study, of a syntactic and semantic-referential nature, is in line with the approach of textual linguistics by analysing a large corpus of discursive occurrences of *lequel* in texts published between 1580 and 1720, to which an epistemological perspective is added by studying the grammatical discourse of the Grand Siècle concerning *lequel*, as well as a stylistic perspective by questioning the distribution of its uses according to discursive genres and the stylistic effects it produces.

## De la disparition de la période à l'avènement de la phrase : *lequel*, un indicateur du changement linguistique & des imaginaires de la langue

From the end of the period to the advent of the sentence: *lequel*, an indicator of linguistic change and language imaginaries

**Sandra Poujat**

---

La subordination est un sujet d'étude assez productif en linguistique, comme en témoignent les parutions récentes dans le domaine, telles que la *Grammaire de la subordination* de Pierre Le Goffic<sup>1</sup>, le dossier dirigé par Pierre Larrivée et Florence Lefeuvre pour un numéro de la revue *Langue française*<sup>2</sup>, ou l'ouvrage du groupe de recherche « Conjonctions en diachronie » intitulé *Subordonnants et Subordination à travers les langues*<sup>3</sup>. L'ouvrage de Mathieu Goux s'inscrit plus précisément dans le cadre des propositions subordonnées relatives en s'intéressant au pronom-déterminant *lequel* dont il propose une étude en synchronie historique (par son analyse centrée sur l'emploi de *lequel* en français classique) et en diachronie (par son aperçu de l'évolution des emplois de *lequel* jusqu'au français moderne et contemporain). Outre sa dimension historique, son étude, d'ordre syntaxique et sémantico-référentiel, s'inscrit dans la démarche de la linguistique textuelle en analysant un large corpus d'occurrences discursives de *lequel* dans des textes parus entre 1580 et 1720, à laquelle s'ajoutent une perspective épistémologique en étudiant le discours grammatical du Grand Siècle à propos de *lequel* et une perspective stylistique en s'interrogeant sur la répartition de ses emplois selon les genres discursifs et les effets de style qu'il produit.

M. Goux propose donc une étude très complète de *lequel* en tant que pronom-déterminant relatif<sup>4</sup> en mobilisant les différents domaines disciplinaires des sciences du langage. L'enjeu de son propos se resserre autour de trois questions qui servent de fil rouge à la conduite de l'ouvrage : celle de savoir

---

<sup>1</sup> Pierre Le Goffic, *Grammaire de la subordination en français*, Paris, Ophrys, 2019.

<sup>2</sup> Pierre Larrivée & Florence Lefeuvre (dir.), *La Subordination en français vernaculaire*, *Langue française*, n. 196, 2017.

<sup>3</sup> Hava Bat-Zeev Shyldkrot, Annie Bertin & Olivier Soutet (dir.), *Subordonnants et Subordination à travers les langues*, Paris, Honoré Champion, 2016.

<sup>4</sup> Comme le suggère d'emblée le titre de l'ouvrage, M. Goux ne traite pas de *lequel* pronom interrogatif.

pourquoi *lequel*, dont l'âge d'or se situe entre 1610 et 1630, s'est si bien répandu pour disparaître par la suite ; celle de comprendre les contextes syntaxiques, sémantiques et référentiels qui favorisent son emploi ; celle de saisir ses spécificités au regard des autres pronoms relatifs. Pour ce faire, l'auteur s'appuie sur un large corpus comportant 926 occurrences issues de plusieurs genres discursifs plutôt équitablement représentés — prose narrative, correspondance, prose d'idées, théâtre, poésie, éloquence — doublé d'un corpus de contrôle à partir de la base de données presto qui lui permet de confirmer ou d'infirmer les résultats et analyses de son corpus d'étude. L'auteur veillant à croiser une approche qualitative et quantitative, les occurrences de *lequel* aux fonctions sujet et objet ont été privilégiées par rapport aux occurrences de *lequel* en emploi prépositionnel dans la mesure où ces dernières témoignent d'un emploi plus régulier qui se fonde davantage dans le paradigme des pronoms relatifs (p. 79-80).

## ***Lequel*, un relatif de liaison qui ne dit pas son nom**

L'une des propositions fortes de l'auteur est de suggérer que *lequel* serait une sorte de relatif de liaison français, à l'instar du relatif de liaison latin *qui*, *quæ*, *quod*. Si *lequel* est couramment considéré comme un pronom-déterminant relatif, enchâssant à ce titre des propositions subordonnées relatives au sein d'une proposition principale, toute l'analyse syntaxique et sémantico-référentielle de M. Goux tend à démontrer au contraire que *lequel* a un fonctionnement bien particulier dans la famille des relatifs et qu'il n'est pas vraiment un subordonnant. En effet, en recensant les différents types de subordonnées relatives dans lesquelles le pronom-déterminant apparaît, il se trouve que *lequel* est seulement employé dans les relatives adjectives (ainsi que dans quelques cas de relatives périphrastiques) et que son antécédent doit toujours être exprimé, à la différence du relatif simple *qui*<sup>5</sup>. En ce sens, *lequel* n'est donc pas un « parfait équivalent des pronoms relatifs simples » (p. 33) et il est difficile de parler d'enchâssement pour *lequel*, car il n'alterne pas entre un rôle nominal et un rôle adjectival comme le relatif simple *qui* ; il n'a qu'un rôle adjectival et partant et fonctionne plutôt en parataxe qu'en hypotaxe (p. 34).

---

<sup>5</sup> À titre d'exemple, dans la phrase *Qui dort dîne*, le pronom relatif *qui* n'a pas d'antécédent : si on qualifie ordinairement ce type de subordonnée de *relative substantive*, dans la mesure où elle est équivalente à un syntagme nominal, cette absence d'antécédent amène néanmoins P. Le Goffic à analyser le relatif *qui* comme un pronom indéfini, dont le fonctionnement référentiel est proche du pronom interrogatif *qui*. Voir P. Le Goffic, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993, p. 45.

À cela s'ajoute le fait que les subordonnées relatives introduites par *lequel* ne participent pas à la détermination référentielle de l'antécédent : elles sont toujours accessoires et peuvent être soit explicatives, soit narratives<sup>6</sup> ; or, dans ce dernier cas, repérable notamment grâce à un test de commutation où *lequel* peut être remplacé par un pronom personnel ou démonstratif<sup>7</sup>, la subordonnée relative narrative développe une nouvelle prédication qui crée un effet de relance, ce qui rend là encore le lien de subordination assez lâche, rapprochant *lequel* du relatif de liaison (p. 37). *Lequel* relèverait donc d'un statut hybride, tout à la fois pronom relatif et connecteur textuel qui organise le discours (p. 65), d'autant plus que la proposition subordonnée relative introduite par *lequel* a plutôt un rôle de clause, témoignant d'une certaine autonomie qui peut être corroborée syntaxiquement par la reprise pronominale de l'antécédent dans la subordonnée<sup>8</sup>, assez bien attestée dans les textes bien que condamnée par les grammairiens du Grand Siècle (p. 123) : en cela, la subordonnée n'est pas tant enchâssée qu'enchaînée, inaugurant ainsi un nouveau mouvement textuel (p. 115).

Cette hypothèse est renchériée par l'étude croisée de la traduction française de la *Vie d'Alexandre* de Quinte-Curce par Vaugelas et de celle en latin du *Discours de la méthode* par Descartes, où M. Goux analyse les traductions respectives du relatif de liaison *qui, quæ, quod* et du pronom-déterminant *lequel*. L'auteur observe que chez Vaugelas, *lequel* est employé notamment pour lever une ambiguïté présente dans la traduction française mais absente du texte latin et surtout pour traduire le relatif de liaison après une ponctuation forte (p. 269). En parallèle, lorsque Descartes traduit son *Discours de la méthode* en latin afin de le diffuser plus largement dans les cercles lettrés européens, il utilise le relatif de liaison latin pour traduire *lequel* lorsqu'il est notamment employé aux fonctions sujet et objet (p. 281). En ce sens, il est possible de relever une continuité entre *lequel* et le relatif de liaison latin et de voir en *lequel* un relatif de liaison français dont le rôle est plus coordonnant que subordonnant — du moins, chez ces auteurs. Dès lors, M. Goux suggère que « les emplois de liaison de *lequel* ont été influencés par les discours sur la langue latine et la

---

<sup>6</sup> Comme le rappelle M. Goux (p. 37), la catégorie des subordonnées relatives narratives provient de Christian Touratier, *La Relative. Essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.)*, Paris, Klincksieck, 1980.

<sup>7</sup> À titre d'exemple, emprunté à Mathieu Goux : *Je rencontrai un ami dans la rue, lequel me raconta ce qui lui était arrivé la veille*. Le pronom relatif peut commuter avec un pronom personnel (*Je rencontrai un ami dans la rue, il me raconta...*) ou avec un pronom démonstratif (*Je rencontrai un ami dans la rue, celui-ci me raconta...*) ; cette commutation du pronom relatif est impossible dans les relatives déterminatives (*Les enfants qui dorment tôt sont sages* > \**Les enfants ils dorment sont sages*) ou explicatives (*Les enfants, qui dorment tôt, sont sages* > \**Les enfants, ceux-ci dorment, sont sages*).

<sup>8</sup> À titre d'exemple : *Je rencontrai mon ami dans la rue, lequel couvert de sueur après avoir couru dans tout Paris, il me raconta ses aventures de la veille*. Comme le rappelle M. Goux, la reprise pronominale de l'antécédent par dislocation au sein même de la subordonnée invite à interpréter *lequel* comme un « jalon qui cadence la lecture » et qui « met en avant le topique de la séquence textuelle » tandis que le pronom en reprise assure la cohésion syntaxique de l'énoncé (p. 123). La reprise pronominale de l'antécédent, impossible avec les autres pronoms relatifs, permet de suggérer que *lequel* n'est pas tant un subordonnant qu'une « expression référentielle à part entière », introduisant alors une nouvelle proposition indépendante (*ibid.*).

De la disparition de la période à l'avènement de la phrase : lequel, un indicateur du changement linguistique & des imaginaires de la langue

reconnaissance de ce relatif de liaison *qui, quæ, quod* » et qu'il est ainsi possible d'envisager que la création de *lequel* en ancien français

a permis de répartir dans deux familles distinctes les rôles du *qui, quæ, quod* latin : *qui* et les pronoms relatifs simples se spécialisèrent dans la subordination alors que la famille de *lequel*, à l'exception des fonctions prépositionnelles, se spécialisa plutôt dans un rôle de liaison, en accord avec le fonctionnement référentiel de chacun. (p. 283)

## ***Lequel* au service des imaginaires de la langue**

L'ouvrage de M. Goux, au-delà de son analyse très fine du fonctionnement syntaxique et sémantico-référentiel de *lequel*, montre en filigrane à quel point le discours grammatical est lié à des imaginaires de la langue<sup>9</sup>, et le pronom-déterminant relatif, en raison des analyses qu'il suscite chez les grammairiens et les remarqueurs du Grand Siècle, se révèle être un bon indicateur des imaginaires langagiers en circulation. Dans le discours grammatical de l'âge classique jusqu'à aujourd'hui, *lequel* est régulièrement associé à l'équivoque : *lequel* serait employé à la place de *qui* pour lever une ambiguïté, ainsi que le suggérait déjà Vaugelas dans ses *Remarques* avec cet exemple canonique : *C'est un effet de la divine providence, qui est conforme à ce qui nous a été prédit* (p.104). Selon le remarqueur, le pronom relatif *qui* est ici ambigu, car on ne sait pas si l'antécédent est *un effet* ou *la divine providence* ; en ce sens, il préconise d'employer *lequel* à la place de *qui* car ses marques morphologiques permettraient de retrouver d'emblée l'antécédent. Un tel raisonnement à propos de *lequel* dévoile à quel point le pronom-déterminant relatif est révélateur d'un imaginaire de la clarté : parce qu'il empêche l'ambiguïté et indique d'emblée son antécédent, il contribue à la « netteté de stile » défendue par Vaugelas (p. 109).

Pour autant, M. Goux déconstruit ce mythe qui fait de *lequel* un agent de levée des équivoques : en analysant les contextes d'apparition du relatif, l'auteur montre qu'en contexte, il n'y a que rarement place à l'ambiguïté ; l'équivoque n'est possible que parce que Vaugelas construit de toute pièce un énoncé-type hors de tout contexte. L'analyse de Vaugelas ne résiste donc pas à la réalité des corpus, d'autant plus que M. Goux observe que les auteurs utilisent souvent *lequel* dans des configurations où il n'y a même pas de pseudo-équivoques à lever (p. 110). L'emploi

---

<sup>9</sup> Par *imaginaire de la langue* ou *sentiment de la langue*, nous entendons les « relations, individuelles et collectives, que peuvent avoir les locuteurs, au-delà des codifications, des préoccupations scientifiques et des soucis d'objectivation qui peuvent être le fait de la grammaire, avec leur langue », G. Siouffi, *Le Génie de la langue française. Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2010, p. 21.

de *lequel* relève donc surtout du libre choix du locuteur plutôt que d'une contrainte de désambiguïsation ainsi que le pensait Vaugelas, à l'exception notable de quelques auteurs qui ne l'emploient que dans ce cas, à l'instar de Corneille ou Saint-Évremond (p. 112).

À partir de son étude croisée de la traduction française de la *Vie d'Alexandre* de Quinte-Curce par Vaugelas et celle en latin du *Discours de la méthode* par Descartes où il confronte les emplois respectifs du relatif de liaison *qui, quæ, quod* et du pronom-déterminant *lequel*, M. Goux avance une autre hypothèse forte : *lequel*, en tant que réminiscence du relatif de liaison latin, serait un marqueur de latinité. Si *lequel* a pu être perçu comme un opérateur de clarté chassant les équivoques, un nouvel imaginaire s'y superpose rapidement pour en faire un archaïsme : *lequel* serait le vestige d'un état ancien de la langue, associé à la langue médiévale et au latin, et ce, dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle (p. 294). Si l'on distingue les genres discursifs dans lesquels apparaît *lequel*, il se trouve qu'il est complètement absent en poésie et qu'il n'est employé que de façon marginale dans la correspondance, le théâtre et les genres de l'éloquence ; il est principalement utilisé dans la prose narrative et la prose d'idées (p. 83) : or, c'est justement dans les textes scientifiques et juridiques que *lequel* est employé massivement, textes qui, significativement, entretiennent un rapport étroit avec la latinité (p. 289).

Cet imaginaire d'ancienneté associé à *lequel* peut être appuyé par l'étude des discours parodiques, dans la mesure où, comme le rappelle M. Goux, la parodie offre une image du style original visé, bien qu'il s'agisse d'une image déformée. En analysant les comédies de Racine et Molière, il est possible de se faire une idée du discours scientifique à travers la parodie qu'il en est fait : or justement, dans ces pièces, *lequel* apparaît exclusivement dans les répliques de médecins ou de juristes ridicules (p. 290). Cet imaginaire langagier explique en partie la disparition du relatif, car :

malgré sa permanence en discours, [lequel] se colore de propriétés stylistiques et s'associe à des parlers anciens et datés, latins ou médiévaux, et à des textes de spécialité, médicaux, juridiques ou religieux. En ce sens, il rentre en réseau avec un ensemble de procédés stylistiques spécifiques (emploi de *ledit* ou *d'icelui*, termes rares ou spécialisés, expressions latines, etc.) et son emploi va dès lors à l'encontre de la nouvelle politique linguistique à l'œuvre tout au long du Grand Siècle (p. 294).

Puisque *lequel* est perçu comme un archaïsme et un emploi de spécialité, il contrevient à la volonté d'universalisme que porte l'Académie française dès le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle : si la clarté est toujours promue au titre du génie de la langue française, celle-ci ne peut se faire au prix du sacrifice d'une langue simple et intelligible de tous. Ainsi débute la marginalisation de *lequel*, dès lors condamné par



le discours grammatical, bien que son éviction relève d'un changement linguistique plus profond, comme le montre M. Goux.

## La disparition comme témoin du changement linguistique : de la période à la phrase

En effet, le recul de *lequel*, qui commence dès 1630, peut laisser perplexe : que peut signifier cette disparition, et nous apprend-elle quelque chose de l'histoire de la langue<sup>10</sup> ? L'une des hypothèses fortes de M. Goux est de suggérer que l'érosion des emplois de *lequel* permet de mesurer un des bouleversements majeurs de l'histoire de la langue à propos de la conception de l'unité textuelle minimale : le passage de la période à la phrase.

Comme le rappelle l'auteur, le pronom-déterminant relatif ne peut s'entendre que dans le cadre de la période, d'autant plus que c'est la seule unité pertinente pour le Grand Siècle, tant d'un point de vue empirique — puisque les locuteurs reconnaissent le modèle périodique — que d'un point de vue épistémologique — puisqu'il s'agit du seul cadre reconnu par les grammairiens et remarqueurs de l'époque. *Lequel* peut apparaître comme un marqueur périodique dans la mesure où il permet la progression textuelle et narrative, tandis que les propositions subordonnées relatives en *qui* n'apporteraient que des informations accessoires (p. 204). Cela peut être appuyé par le fait que *lequel* est souvent accompagné de connecteurs argumentatifs qui témoignent alors de la visée argumentative des subordonnées en *lequel* : il s'agit encore d'un argument pour l'appréhender comme un relatif de liaison et cela explique également son emploi privilégié dans la prose d'idées (p. 226). Selon M. Goux, au sein de la période, *lequel* permet deux types de hiérarchisation textuelle : une hiérarchisation narrative en distinguant un fait de premier plan et un arrière-plan descriptif ; une hiérarchisation énonciative en distinguant les différents énonciateurs du texte (p. 229). Dans la mesure où *lequel* assure un *continuum* en tant que marqueur périodique, une lecture stylistique pourra l'associer à la figure de l'hyperbate, traditionnellement entendue comme un phénomène d'ajout expressif de la phrase. Mathieu Goux souligne bien la définition problématique d'une telle figure : faut-il considérer l'hyperbate comme une nouvelle information qui s'ajoute à la séquence initiale ou comme la mise en évidence d'un élément déjà contenu implicitement dans le

---

<sup>10</sup> À propos de la disparition comme observable du changement linguistique, voir notamment C. Badiou-Monferran & T. Verjans (dir.), *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Honoré Champion, 2015.

co-texte gauche (p. 294) ? La figure relèverait de ce double mouvement en montrant l'incomplétude de l'unité initiale et en remplissant ce vide qu'elle montre.

L'écroulement des emplois discursifs de *lequel* après l'âge classique ne serait pas seulement imputable au discours métalinguistique qui a œuvré à sa marginalisation : son déclin serait révélateur d'un changement de paradigme et dénoterait le passage d'un modèle périodique à un modèle phrastique. En effet, dès le xviii<sup>e</sup> siècle, s'opère un changement des effets de sens de la ponctuation : le point devient notamment un signe de clôture. M. Goux, rappelant les travaux de Gilles Siouffi, souligne que cette évolution du sémantisme de la ponctuation invite alors les locuteurs à construire des unités autonomes, et donc à supprimer de leurs discours tout effet de relance, dont *lequel* fait partie (p. 305). Par ailleurs, l'imaginaire de la clarté étant tenace, l'obsession de l'ambiguïté conduit les locuteurs à rapprocher davantage les constituants en directe relation grammaticale et à éviter les unités textuelles trop longues, ce qui, là encore, amène à évincer *lequel*. Ces phénomènes, *a priori* mineurs, dessinent néanmoins les pourtours d'un bouleversement majeur : en invitant à privilégier la parataxe sur l'hypotaxe, ils ouvrent la voie à « une nouvelle unité textuelle, tout aussi autonome que la période mais d'une longueur plus réduite », les locuteurs se concentrant sur l'expression d'une prédication principale : la phrase (p. 306). L'évincement de *lequel*<sup>11</sup>, loin d'être anecdotique, permet donc d'appréhender un des phénomènes majeurs du changement linguistique.

Cette hypothèse est d'autant plus confortée par l'étude que mène l'auteur sur les emplois du pronom-déterminant aux périodes moderne et contemporaine. En effet, si les emplois discursifs de *lequel* chutent drastiquement pendant les xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, il est néanmoins possible de noter une résurgence de ses emplois en français contemporain. En analysant près de 300 occurrences de *lequel* aux fonctions sujet et objet dans un corpus s'étalant de 1730 à 1830, outre la raréfaction de ses emplois, M. Goux note des tendances divergentes de celles du Grand Siècle, notamment le fait d'inclure syntaxiquement la subordonnée en *lequel* dans la proposition principale — le relatif ne sert donc plus vraiment de marqueur périodique — et le fait de restreindre son utilisation pour lever une ambiguïté (p. 307). En revanche, pour la période contemporaine, à partir d'un corpus littéraire et journalistique, l'auteur remarque un cadre d'emploi proche de celui de l'âge classique : *lequel* est souvent contigu à son antécédent, obéissant à un principe de saillance locale ; *lequel* aux fonctions sujet et objet est employé pour un antécédent animé humain, tandis que *lequel* prépositionnel est employé pour des

---

<sup>11</sup> Hormis son emploi prépositionnel, qui se moule dans celui du relatif simple *qui*, comme le rappelle M. Goux.

antécédents non-humains ; il n'est pas non plus utilisé exclusivement pour lever des ambiguïtés (p. 312).

Néanmoins, trois phénomènes le distinguent de l'usage classique tout en confortant l'idée que le pronom-déterminant relatif est un outil transphrastique. D'une part, l'auteur souligne que *lequel* est souvent employé dans la prose journalistique après une ponctuation forte ou semi-forte, notamment pour la fonction sujet<sup>12</sup>. Il est possible de voir, dans cet emploi, un retour de l'écriture périodique tout comme une confirmation du statut de connecteur textuel de *lequel* plutôt que de subordonnant puisque la proposition en *lequel*, dans ce type d'emploi, constitue une sorte de proposition autonome d'un point de vue syntaxique. Cette résurgence du cadre de la période se manifeste par le phénomène d'ajout que constitue cet emploi et surtout par le mécanisme anaphorique qu'il engendre : le recrutement de l'antécédent se fonde sur « le substantif saillant et non au plus proche dans la chaîne écrite », ce qui invite donc à « délaissé la grammaire phrastique au profit d'une grammaire textuelle » (p. 316). D'autre part, M. Goux remarque que *lequel*, en tant que déterminant, est notamment employé en anaphore résomptive pour introduire l'hyperonyme d'un antécédent long et complexe<sup>13</sup> ; il peut également être employé à titre d'archaïsme, surtout dans la prose littéraire. Enfin, l'auteur note un cas assez particulier et fort intéressant qui se limite principalement à la prose journalistique du *Canard enchaîné* qui l'utilise massivement. Dans ce corpus restreint, *lequel* est utilisé comme un balisage énonciatif à l'instar de l'usage du Grand Siècle, mais sa spécificité contemporaine est de relever d'une sorte de « marque de connivence » dans la mesure où il dénoterait un changement de ton en signalant le passage du « rapport factuel à l'engagement éthique » du locuteur<sup>14</sup> : *lequel* marquerait le glissement de « la voix du journaliste objectif à celle du journaliste engagé » (p. 320).

---

\*\*\*

---

<sup>12</sup> Mathieu Goux donne un exemple issu du *Canard enchaîné* : *Le gros pataqués entre PS et gouvernement, la semaine dernière, à propos de l'Allemagne est une parfaite illustration des troubles qui agitent [le microcosme socialiste]. Lequel développe une tendance marquée [...]*, (p. 313).

<sup>13</sup> Mathieu Goux donne un exemple issu du *Canard enchaîné* : *Mais surtout [des fins propos du bruyant député UMP, comme « on va pouvoir acheter des enfants en Vefa (vente en état futur d'achèvement) » ou encore « vous allez autoriser le tourisme reproductif »]. Lesquels propos étaient régulièrement attribués, notamment sur la Toile, à celle qui était, il y a peu, la suppléante du ministre Bernard Cazeneuve*, (p. 316).

<sup>14</sup> Mathieu Goux donne, parmi d'autres, cet exemple, issu « d'un article parlant de caméras de surveillance dissimulées dans des mannequins de magasins d'habillement », destinées « à filmer les clients et à établir des données statistiques » : *Et de reconnaître quand même que « tout dépend ensuite de l'utilisation qu'en font [les clients] »... Lesquels sont aujourd'hui au nombre de sept : des grandes marques en Europe, aux États-Unis et au Canada, qui ont déboursé entre 3000 et 5000 euros pour se payer une vingtaine de ces mannequins intelligents et veulent rester anonymes*, (p. 319).

Dès lors, le pronom-déterminant relatif *lequel* apparaît comme un indicateur du changement linguistique et des imaginaires de la langue : l'étude de sa disparition permet de mieux appréhender le passage de la période à la phrase et l'analyse proposée par Mathieu Goux dévoile bien, tout au long de l'ouvrage, la disjonction entre le discours grammatical et le fonctionnement sémantico-syntaxique de *lequel*, confirmant par là-même — si cela était encore nécessaire — que l'étude linguistique peut difficilement faire l'économie de l'analyse des corpus pour comprendre le fonctionnement de la langue.

## PLAN

---

- Lequel, un relatif de liaison qui ne dit pas son nom
- Lequel au service des imaginaires de la langue
- La disparition comme témoin du changement linguistique : de la période à la phrase

## AUTEUR

---

Sandra Poujat

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [s.poujat@laposte.net](mailto:s.poujat@laposte.net)